

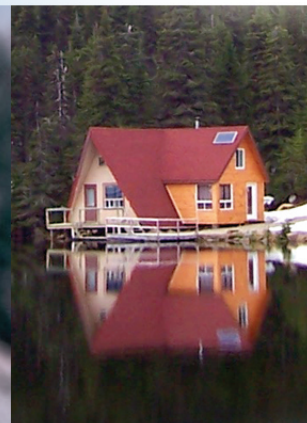


## DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN DES TERRES DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ

Étude d'impact sur l'environnement déposée  
au ministre du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs

### Second rapport complémentaire

**Analyse de recevabilité sur les  
inventaires aviaires automnaux  
et les études sur les chiroptères  
réalisés en 2006**



Dossier n° 502017  
Août 2007  
Rév. n° 00



**SNC • LAVALIN**



**SNC • LAVALIN**

**SECOND RAPPORT  
COMPLÉMENTAIRE**

**Analyse de recevabilité sur  
les inventaires aviaires  
automnaux et les études  
sur les chiroptères  
réalisés en 2006**

**Consortium Boralex inc./  
Société en commandite Gaz Métro/  
Séminaire de Québec**

**Développement éolien des terres de la  
Seigneurie de Beaupré**

**N° 502017**

**Le 17 août 2007**

**Rév. 00**

**Préparé par :**

Philippe Vignoul, technicien de la faune

**Vérifié par :**

Robert Demers, biologiste, directeur de projet

---

## 1.0 INTRODUCTION

---

Le présent document répond aux questions et commentaires adressés au Consortium Boralex inc./Société en commandite Gaz Métro/Séminaire de Québec, dans le cadre de l'analyse de recevabilité de deux rapports d'inventaire faunique<sup>1</sup> pour le «Projet de développement éolien des terres de la Seigneurie de Beaupré sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier».

Ces questions et commentaires découlent de l'analyse réalisée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales (DÉE) en collaboration avec la Direction de la protection de la faune de la Capitale-Nationale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

---

## 2.0 QUESTIONS ET COMMENTAIRES

---

### *Inventaire ornithologique dans le secteur de la Seigneurie de Beaupré (SNC-Lavalin, automne 2006)*

**QC-1** En ce qui concerne le protocole, puisque l'inventaire d'oiseaux de proie en migration doit s'effectuer à partir de stations d'observation fixes ayant une bonne visibilité dans toutes les directions, la méthode d'inventaire par petites ou grandes virées est inappropriée pour ce groupe d'espèces. Nous n'avons donc pas considéré ces inventaires dans notre analyse.

**RQC-1** Les petites virées sont effectivement effectuées dans des milieux fermés et à des heures moins propices pour la migration des rapaces. Cependant, dans le cadre actuel du projet, nous sommes d'avis que les inventaires par grandes virées permettent de répertorier ce type d'oiseaux pour différentes raisons :

- les grandes virées sont localisées dans des milieux ouverts offrant une bonne visibilité à l'observateur.
- les milieux choisis permettent de repérer des oiseaux en vol et aussi des oiseaux perchés ou en comportement de chasse (basse altitude). Ces derniers, qui sont des individus locaux ou en halte migratoire, sont souvent moins perceptibles lors des stations d'observation.

---

<sup>1</sup> BRUNET, R., J. MC DUFF ET R. DUHAMEL. 2007. Inventaire des chiroptères – Domaine du parc éolien des Terres du Séminaire. Envirotel 3000 inc. 22 pages

MARTINEAU, C. ET R. DEMERS. 2007. Inventaire ornithologique automnal dans le secteur de la Seigneurie de Beaupré. Snc-Lavalin inc. 25 pages.

Rapport complémentaire  
concernant les deux rapports d'inventaire faunique 2006

D'autre part, nous vous présentons un estimé du nombre d'heures consacrées aux inventaires, ciblant en premier lieu les oiseaux de proie :

- Grandes virées = 40 heures
- Stations d'observation = 96 heures
- Stations rapaces tardifs = 36 heures
- On peut également ajouter les inventaires de 2005<sup>2</sup> effectués à l'aide de station d'observation et réalisés au mois d'octobre = 52,8 heures.

L'ensemble de ces inventaires représente plus de 224 heures d'observation, ce que nous considérons amplement suffisant pour obtenir un portrait valable de l'utilisation du territoire par les différentes espèces de rapaces. Même en soustrayant le nombre d'heures vouées aux grandes virées, on obtient tout de même plus de 180 heures d'observation. En 2006, le MRNF exigeait 180 heures d'observation pour le recensement des oiseaux de proie.<sup>3</sup> On constate donc que nos inventaires répondent aux exigences des autorités pour l'année 2006. Enfin soulignons qu'un inventaire complémentaire ciblant plus particulièrement la nidification du Faucon pèlerin a été réalisé ce printemps. Durant ces travaux, aucun Faucon pèlerin ne fut recensé malgré la visite de tous les sites potentiels à sa nidification. Le rapport complet de cette étude sera disponible à la fin du mois d'août 2007.

**QC-2 De façon générale, on peut considérer que les données récoltées sont incomplètes. Seulement 9 des 12 semaines de migration automnale ont été couvertes. Parfois même, seuls les après-midi étaient inventoriés.**

**RQC-2** Les inventaires de migration générale automnale se sont déroulés du 28 août au 19 octobre 2006. Ceci représente huit semaines de suivi. Ensuite, les inventaires de rapaces tardifs ont été effectués du 25 octobre au 10 novembre 2006 pour un total de trois semaines. Dans l'ensemble de l'automne, c'est 11 semaines qui ont été consacrées à ces inventaires.

Afin de mieux comprendre la répartition des heures d'inventaire, on peut se référer aux diverses annexes du rapport d'inventaire automnal 2006 (2, 4 et 7) pour constater que les inventaires touchant les oiseaux de proie débutaient en milieu d'avant-midi et se poursuivaient jusqu'à la fin de l'après-midi pour la phase de migration générale. La durée des travaux pour cette période était d'environ 1h30 pour la grande virée et de 1h30 pour chaque station d'observation (deux stations). Pour ce qui est de la phase de migration tardive des rapaces, les inventaires débutaient vers 8h00 – 8h30 et s'étaient jusqu'à la fin de l'après-midi également.

<sup>2</sup> GENIVAR 2005. Inventaire des oiseaux de proie et autres groupes d'oiseaux en période de migration automnale – Implantation d'un parc éolien sur les terres du Séminaire de Québec. Rapport de GENIVAR Groupe Conseil inc. à Boralex inc. et Gaz Métro. 13 pages.

<sup>3</sup> MAISONNEUVE, C., H. BASTIEN, N. FOURNIER, G. GUÉRIN, S. GUÉRIN, M. LÉVEILLÉ ET C. PELLETIER. 2006. Protocole d'inventaires d'oiseaux de proie dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes au Québec. Ministères des Ressources naturelles et de la Faune.

Rapport complémentaire  
concernant les deux rapports d'inventaire faunique 2006

**QC-3 Pour un territoire aussi vaste que 138 km<sup>2</sup>, il n'y avait que trois ou quatre stations d'observation en opération par jour. Nous recommandons donc à l'initiateur de procéder à de nouveaux inventaires afin d'améliorer la fiabilité des données...**

RQC-3 Le protocole utilisé était le suivant :

Pour la migration générale automnale (du 28 août au 19 octobre) :

- Quatre petites virées par jour, quatre jours par semaine et pendant huit semaines,
- Une grande virée par jour, quatre jours par semaine et pendant huit semaines,
- Deux stations d'observation par jour, quatre jours par semaine et pendant huit semaines.

Pour la migration tardive (du 25 octobre au 10 novembre) :

- Trois stations d'observation par jour, deux jours par semaine et pendant trois semaines.

Pour l'ensemble de la zone, nous avons positionné plusieurs stations et virées à des endroits stratégiques dans le but de répertorier les oiseaux de proie. C'est donc quatre grandes virées, quatre stations d'observation et trois stations d'observation tardives qui ont été utilisées (voir figure 1 du rapport d'inventaire).

Rapport complémentaire  
concernant les deux rapports d'inventaire faunique 2006

**QC-4** Malgré tout, l'inventaire a permis de dénombrer 8 Aigles royaux. Cette information est étonnante étant donné que l'espèce fait partie de la liste des espèces vulnérables du Québec. La zone d'étude est peut-être utilisée en migration comme territoire de chasse. Une attention particulière devra être apportée aux variations de plumage, afin de déterminer si des individus peuvent repasser à plusieurs reprises devant un poste d'observation. En effet, contrairement à d'autres rapaces, l'Aigle royal peut ralentir sa migration et s'arrêter pour chasser dans les grands parterres de coupe à blanc de la forêt boréale. Le chiffre de 8 Aigles royaux peut donc représenter que 2 ou 3 individus. Par conséquent, nous recommandons à l'initiateur de procéder à un nouvel inventaire automnal afin de documenter la présence de l'Aigle royal à cette période de l'année.

RQC-4 Le tableau qui suit résume les observations d'Aigles royaux tout au long de l'étude.

Date	Lieu	Nombre et âge	Hauteur et direction du vol	Distance de l'observateur	Comportement
7 sept	Station 6	1 indéterminé	500 mètres		Vole au-dessus des montagnes
10 oct	PV 3	1 juvénile	500 mètres		Plane
17 oct	GV3	1 adulte	500 mètres		Plane
17 oct	Station 7	1 juvénile	500 mètres, S-O	50 mètres	Monte en tournoyant, prend de l'altitude et s'éloigne
17 oct	Station 7	1 juvénile	200 mètres, S-O	500 mètres	Décolle du sol et s'éloigne en prenant de l'altitude
27 oct	Station 5	1 indéterminé	1 000 mètres, S-O	2 000 mètres	Plane au-dessus des montagnes
7 nov	Station 4	1 adulte	500 mètres, S-O	1 000 mètres	Au vol
10 nov	Station 5	1 juvénile	50 mètres	200 mètres	Plane au-dessus des coupes

**Rapport complémentaire  
concernant les deux rapports d'inventaire faunique 2006**

D'après les notes de terrain, il s'agirait vraisemblablement d'individus différents. Les dates, la dispersion des mentions, la hauteur de vol et l'âge des individus supportent cette hypothèse. Même théorie dans le cas des deux juvéniles observés le 17 octobre à la station 7. Le premier juvénile fut noté au vol à une hauteur de 500 mètres et le second, plus tard dans la session, fut noté alors qu'il s'envolait du sol. D'après les lieux d'observation et le temps écoulé entre les deux recensements, il s'agirait donc vraisemblablement de deux spécimens distincts.

Pour ce qui est de l'utilisation du territoire pour la chasse, la majorité des aigles furent aperçus à des hauteurs de vols avoisinants les 500 mètres. De plus, quatre mentions indiquaient que l'oiseau se dirigeait en direction sud-ouest. Ces comportements laissent croire en des individus en migration qui survolent simplement la zone. De plus, à cette hauteur, les chances de collisions avec les futures structures sont nulles.

Trois Aigles royaux auraient toutefois été observés à de plus faibles altitudes. Ces trois oiseaux utilisaient probablement le secteur comme aire de chasse ou de repos.

À la lumière de ces résultats, nous ne croyons pas qu'un inventaire supplémentaire soit nécessaire pour déterminer l'utilisation du territoire par l'Aigle royal.

**QC-5 Les résultats de chaque inventaire devraient aussi être comparés aux données d'inventaires réalisés à l'Observatoire de Tadoussac pour la période correspondante.**

RQC-5 Le tableau suivant présente une comparaison des données de l'observatoire de Tadoussac et des données de notre inventaire automnal. Il est à noter que tous les rapaces observés lors des inventaires sur la Seigneurie de Beaupré ont été compilés, peu importe s'il s'agissait d'individus locaux ou migrants. Les données provenant des petites virées ont cependant été ignorées dans cette analyse (sept rapaces). Au total, le nombre de rapaces observés pour ce projet correspond à environ 3,5 % du nombre de rapaces observés à Tadoussac; résultat pondéré selon le total d'heures d'observation pour les mêmes dates.

Rapport complémentaire  
concernant les deux rapports d'inventaire faunique 2006

Consortium Boralex inc./  
Société en commandite Gaz Métro/Séminaire de Québec

Dossier n°502017

**Tableau 5 Comparaison des données de l'observatoire de Tadoussac et des données de notre inventaire automnal**

Date	Seigneurie de Beaupré		Tadoussac	
	Nombre de rapaces	Temps d'observation	Nombre de rapaces	Temps d'observation
28 août	1	4h20	0	0
29 août	0	4h30	0	0
30 août	0	4h30	88	7h00
31 août	0	4h25	226	8h00
5 septembre	8	4h20	33	7h00
6 septembre	4	4h30	363	6h00
7 septembre	7	4h25	26	7h00
8 septembre	4	4h15	0	5h00
11 septembre	3	4h35	174	8h00
12 septembre	8	4h00	50	7h00
13 septembre	10	4h30	28	7h00
14 septembre	4	4h30	4	7h00
18 septembre	1	4h30	0	0
19 septembre	1	4h00	0	0
20 septembre	4	4h30	134	9h00
21 septembre	6	4h30	221	9h00
26 septembre	8	4h25	269	10h00
27 septembre	6	4h10	17	7h00
28 septembre	6	4h25	17	7h00
29 septembre	1	4h00	4	2h00
2 octobre	5	4h35	167	7h00
3 octobre	4	4h10	50	7h00
4 octobre	0	4h20	30	5h00
5 octobre	0	4h10	1409	10h00
10 octobre	0	4h10	179	9h00
11 octobre	0	4h05	77	8h00
12 octobre	1	4h00	0	0
13 octobre	2	3h50	11	7h00
16 octobre	3	4h00	12	7h00
17 octobre	8	4h20	61	7h00
18 octobre	2	4h05	0	0
19 octobre	1	4h10	0	0
25 octobre	0	6h00	382	9h00
27 octobre	2	6h00	19	7h00
31 octobre	1	6h00	50	6h00
1 <sup>er</sup> novembre	0	6h00	14	6h00
7 novembre	2	6h00	2	6h00
10 novembre	2	6h00	29	6h00
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>173h25</b>	<b>4 146</b>	<b>220h00</b>



Rapport complémentaire  
concernant les deux rapports d'inventaire faunique 2006

**QC-6 En ce qui a trait aux résultats, 2 Éperviers de Cooper ont été notés en automne 2006. Puisque cette espèce est très rare au nord de Québec, et la plupart du temps difficile à différencier de l'Épervier brun, nous vous demandons de décrire les critères utilisés pour en arriver avec cette identification.**

RQC-6 Tout d'abord, l'observateur qui a effectué les travaux de terrain possède plusieurs années d'expérience en ornithologie et a participé à de nombreuses campagnes d'inventaires. Pour ce qui est des critères d'identification, la principale caractéristique notée sur les feuillets de terrain est la grosseur de l'individu qui se rapprochait davantage de la taille d'une corneille. On peut penser également à des critères comme la queue légèrement arrondie, la silhouette plus élancée ainsi qu'à la tête qui se projette davantage en avant des ailes déployées, comparativement à l'Épervier brun.<sup>4</sup> Il est à noter que si l'observateur avait eu un doute quant à l'identification de ses mentions, il aurait alors indiqué faucon sp. De plus, quelques individus sont annuellement recensés à l'observatoire de Tadoussac. Par exemple, huit spécimens furent notés à l'automne 2006 et deux à l'automne 2005. Il est donc possible que les individus observés lors de nos inventaires soient bien des Éperviers de Cooper.

**QC-7 Quant à l'identification de 19 Parulines des pins, il s'agissait fort probablement de Parulines rayées, voire quelques Parulines à poitrine baie, qui ont un plumage assez similaire à l'automne. La Paruline des pins ne niche pas au nord de Québec et, bien qu'un individu égaré ne soit pas impossible, 19 individus sont absolument invraisemblables.**

RQC-7 Nous prenons bonne note de ce commentaire. Toutefois, l'atlas des oiseaux nicheurs du Québec indique une mention de nidification, lors des travaux pour l'atlas, au cap Tourmente. Ce site est localisé juste un peu au sud de notre zone d'étude. De plus, le fait d'être en période migratoire permet occasionnellement de rencontrer des espèces qui sont situées à l'extrémité ou quelque peu à l'extérieur de leur aire de distribution habituelle. Enfin, ce territoire avait été que peu documenté jusqu'à présent quant à l'avifaune qu'il contient. La possibilité de recenser des espèces dites "inusitées" est donc bien réelle.

**QC-8 L'identification de Petites buses les 27 octobre et 10 novembre est aussi certainement une erreur. Normalement, les Petites buses ont quitté le centre du Québec à la fin septembre.**

RQC-8 Il est effectivement très peu probable de rencontrer cette espèce aussi tardivement dans la saison. Cependant, l'hypothèse d'individus retardataires est plausible.

<sup>4</sup> LIGUORI, J. 2005. Hawks from every angle – How to identify raptors in flight. Princeton University Press. 129 p.

PAQUIN, J. 2003. Guide photo des oiseaux du Québec et des Maritimes. Éditions Michel Quintin. 480 pages.

### *Inventaire des chiroptères (Envirotel 3000 inc.)*

**QC-** Selon le protocole d'inventaires acoustiques de chiroptères proposé par le MRNF, les conditions météorologiques à chaque station doivent être mesurées pour s'assurer que les données récoltées sont valables. Les conditions climatiques peuvent influencer les activités de chauves-souris. Le rapport ne présente aucune de ces données (conditions météorologiques/station/nuit). Il n'y a pas de précisions sur les dates d'inventaire par station, ni sur les heures d'écoute. Le rapport ne précise pas non plus à quel niveau de sensibilité les appareils ont été calibrés et quelle est la distance de détection de ces derniers. Ces données sont essentielles pour établir la qualité de l'étude. Nous demandons donc à l'initiateur de compléter son rapport en fournissant les données manquantes.

En plus de ces lacunes dans la présentation des résultats, nous constatons également que des grandes portions du territoire à l'étude n'ont pas été inventoriées, malgré la présence potentielle d'éoliennes. Le secteur des éoliennes 170 à 183, celui situé de part et d'autre du lac de la Tour et celui des éoliennes 11 à 30 (figure 8.1 de l'étude d'impact), n'ont pas été couverts par l'inventaire. Nous vous demandons de procéder à des inventaires dans ces zones de façon à améliorer la crédibilité de l'inventaire sur les chiroptères.

Afin d'être complet, cet inventaire aurait dû permettre de vérifier la présence d'hibernacles sur le domaine du projet (crevasses, cavités, greniers de chalet). Considérant l'importance des hibernacles pour les espèces de chauves-souris résidentes, il est suggéré à l'initiateur de considérer l'instauration d'une zone de protection de 1 km autour des hibernacles identifiés. De plus, il serait opportun d'exclure les éoliennes de toutes zones de concentration importantes de chauves-souris (exemples : maternités, couloirs de migration, etc.).

**RQC-** Pour les réponses aux questions et commentaires se référer à l'annexe 1.

## **ANNEXE 1**

---

Réponses aux questions et commentaires

Envirotel 3000 inc. *Inventaire des chiroptères – Domaine du parc éolien des terres du séminaire*, préparé à l'intention de SNC-Lavalin, mars 2007, 22 p.

Sherbrooke, le 25 juillet 2007

**M. Louis Messely**

MDDEP – Direction des évaluations environnementales  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage, boîte 83  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Addendum: Inventaire des chiroptères – domaine du parc éolien des Terres du Séminaire.**

Cet addendum fait suite à votre courrier du 20 juin 2007 à monsieur Étienne Champagne, concernant l'analyse de recevabilité de notre rapport d'inventaire cité en objet, et vise à répondre à vos questions et commentaires.

Tout d'abord, l'inventaire a été réalisé selon le *Protocole d'inventaires acoustiques de chiroptères dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes au Québec* (MRNF, janvier 2006), conformément aux normes en vigueur à cette date. Par conséquent, nos stations automatisées n'étaient pas encore équipées des stations météorologiques exigées par le *Projet de protocole d'inventaires acoustiques de chiroptères dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes au Québec – version 2* (MRNF, avril 2007). Or les données que nous avons récoltées durant cet inventaire montrent clairement que les conditions météorologiques locales sur la zone d'étude sont souvent très différentes de celles qui sont enregistrées, par exemple, à Québec. Par conséquent, afin de sélectionner les nuits où les conditions étaient favorables, nous nous sommes basés sur les stations près desquelles nous savions que les chiroptères étaient généralement actifs (bord de plan d'eau, vallée de rivière, etc.) : si ces stations enregistraient une activité « normale », l'absence d'enregistrement au niveau d'une autre station placée, par exemple, sur un sommet pouvait être interprétée comme une réelle absence d'activité. Afin de résoudre ce problème, toutes nos stations sont maintenant équipées d'un système d'enregistrement des données météorologiques locales en temps réel.

En ce qui concerne les dates d'inventaire par station, les stations TS01 à TS05 ont été actives du 21 au 30 juin et du 5 au 12 juillet pour la période de reproduction, puis du 25 au 31 août et du 1<sup>er</sup> au 7 septembre pour la période de migration. Les stations TS06 à TS10 ont été actives du 11 au 20 juin et du 20 au 31 juillet pour la période de reproduction, puis du 10 au 24 août et du 8 au 15 septembre pour la période de migration. Chaque station est « en alerte » entre 20h00 et 6h00 et se met automatiquement à enregistrer lorsque des ultrasons sont détectés. La sensibilité des récepteurs est réglée au cas par cas, en utilisant le « test des clés » : à environ 100' dans l'axe du récepteur, on agite des clés et on règle la sensibilité pour que les ultrasons émis soient rendus audibles. De cette manière, la portée du récepteur (distance de détection) est d'environ 250'.

Pour ce qui est de la couverture de la zone d'étude par les inventaires, l'absence de station dans certains secteurs ne constitue pas à notre avis un problème. En effet, lors de l'élaboration du plan d'inventaire, les différentes stations sont distribuées de manière à couvrir l'ensemble des habitats présents, à différentes altitudes. Par la suite, les résultats obtenus au niveau d'un habitat et d'une altitude donnée sont extrapolés (avec la nuance « présumé » et un code de couleur différent sur la

représentation graphique) aux autres habitats présents à une altitude comparable. Cette démarche, qui nécessite cependant une connaissance approfondie de la biologie et du comportement des chiroptères, nous permet d'évaluer la sensibilité de l'ensemble de la zone d'étude, à l'exception de certains habitats « ponctuels » sur lesquels nous ne pouvons nous prononcer (non colorés sur la représentation graphique).

Par ailleurs, la présence d'hibernacles potentiels a été recherchée sur l'ensemble de la zone d'étude et, le cas échéant, ces habitats essentiels ont été inclus dans les zones de forte sensibilité avérée ou présumée (en rouge et orange sur la représentation graphique). Nous disposons par ailleurs d'une base de données complète des hibernacles connus au Québec, qui est bien sûr consultée dans le cadre de chaque projet de parc éolien dont nous réalisons les inventaires de chiroptères. La présence de maternités potentielles pour les espèces migratrices est également vérifiée : il s'agit généralement de gros arbres matures, vivants ou morts, ou encore de falaises rocheuses présentant des anfractuosités, situés à proximité de sites d'alimentation. Lorsque présents, ces habitats sont eux aussi inclus dans les zones de forte sensibilité avérée ou présumée. Les maternités de Petite chauve-souris brune et de Chauve-souris nordique, occasionnellement occupées par la Grande chauve-souris brune, sont généralement localisées dans des chalets ou des greniers. Par conséquent, il n'est pas envisageable de rechercher ces habitats de façon exhaustive dans toute la zone d'étude. Cependant, lorsque les résultats obtenus au niveau d'une station suggèrent la présence d'une importante maternité de ce type à proximité, il en est fait mention dans le rapport et recommandation est faite de ne pas placer d'éolienne dans le secteur. De la même manière, tous les couloirs de migration et/ou de déplacements locaux mis en évidence ou soupçonnés sont également inclus dans les zones de forte sensibilité avérée ou présumée.

Précisons pour finir que nous avons bien sûr pris connaissance de la nouvelle version du protocole d'inventaire de chauves-souris et que nos plans d'inventaire prennent en compte les modifications apportées aux périodes de reproduction et de migration.

Nous espérons que cet addendum aura répondu à l'ensemble de vos attentes, et nous demeurons à votre disposition pour tout complément d'information.



**Richard Brunet, Ph.D.,** Biologiste  
D.G. d'Envirotel 3000



**SNC • LAVALIN**

[www.snclavalin.com](http://www.snclavalin.com)

**SNC-Lavalin inc.**  
**5955, rue Saint-Laurent**  
**Bureau 300**  
**Lévis (Québec) G6V 3P5**  
**Tél. : 418-837-3621**  
**Télec. : 418-837-2039**